



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22/09/2022

ÉQUIPES DE FRANCE - CONFLIT RUSSIE / UKRAINE – SITUATION HEURTEL

La Fédération Française de Basketball a appris par Twitter que le club du Zenith Saint Pétersbourg en Russie avait annoncé la signature de Thomas HEURTEL, pour un contrat d'un an avec une année supplémentaire optionnelle.

Si la FFBB était informée que Thomas HEURTEL avait des contacts avec des clubs étrangers, dont russes, à aucun moment celle-ci n'a été informée qu'un contrat avait été signé ou était en cours de signature avec un club russe.

Le joueur avait signé l'attestation sur l'honneur, au début du rassemblement de l'Équipe de France, fin juillet, indiquant qu'il n'était pas engagé et qu'il n'envisageait pas de signer avec un club russe ou biélorusse.

Si Thomas HEURTEL était amené à jouer avec le club du Zénith, cet engagement ne serait pas respecté, le meneur de jeu ne respecterait alors plus les critères de sélection pour les prochaines échéances internationales, incluant les Jeux Olympiques 2024, conformément à la décision prise par le Bureau Fédéral, le 28 juillet dernier.